

JEAN SONNIER  
FORMATION DE L'ARCHITECTE DES  
MONUMENTS HISTORIQUES EN FRANCE.

Il existe en France un corps spécial d'architectes auxquels sont confiés les travaux de conservation et de préservation des Monuments Historiques.

Leur formation est d'abord celle requise pour n'importe quel architecte. Culture générale par des études secondaires, Etudes complètes d'architecture dans une école supérieure sanctionnées par l'obtention du diplôme d'architecte (6 à 8 ans y compris la préparation); celles-ci sont complétées le plus souvent par des études d'urbanisme (diplôme d'urbaniste) et d'histoire de l'architecture.

La spécialisation commence ensuite.

Le futur architecte des Monuments Historiques suit alors le Cours supérieur de l'histoire de la construction et de la conservation des monuments anciens, celui-ci assure une formation très approfondie; il s'étend sur deux années et porte sur les sujets suivants:

— Histoire de l'architecture (antiquité, Moyen-Age, époque classique)

Histoire du décor: sculpture, peinture murale, vitrail, mobilier, tapisserie, orfèvrerie, ecc...

— Technique de la construction des Monuments aux différentes époques.

Méthodes particulières à appliquer dans les travaux de consolidation; visites de chantiers et projets.

— Etudes d'aménagements et de présentations des monuments anciens et de leurs abords.

— Législation.

Pendant qu'ils suivent ces cours, la plupart des élèves travaillent en même temps chez des architectes des Monuments historiques, où ils ont l'occasion d'étudier et de voir de près les problèmes que pose la restauration des monuments anciens.

A l'issue de ces cours un examen permet d'obtenir le diplôme de fin d'études.

En France les travaux sur les édifices anciens sont étudiés et dirigés par des architectes en chef des Monuments historiques. Ceux-ci forment un corps de quarante architectes.

Pour être nommé à un de ces postes il faut passer un concours qui constitue une très sévère sélection; il y a par concours en moyenne quatre places pour une quarantaine de candidats; c'est la meilleure garantie possible pour une haute qualification.

Les épreuves sont les suivantes:

— Projet de réparation d'un désordre;

— Projet de construction annexe ou aux abords immédiats d'un monument.

— Interrogations:

— d'archéologie (architecture et décor);

— sur la technique de la construction ancienne;

— sur les méthodes de restauration;

— de législation etc....

— Grand relevé d'un monument: plans, façades, coupes et détails (pour cette épreuve très importante le candidat dispose de cinq à six mois);

— Etude d'un désordre supposé sur ce monument;

— Thèse archéologique sur ce même édifice et en particulier sur ses diverses époques de construction à partir de consultations d'archives et de documents et de l'examen du monument.

— Interrogations sur ces différentes études.

Dans ses divers travaux l'architecte en chef des Monuments historiques est secondé par un architecte départemental qui lui aussi est désigné à la suite d'un concours portant sur les même matières, mais de difficulté nettement moindre.

JEAN SONNIER  
THE TRAINING OF ARCHITECTS SPECIALISING IN  
HISTORICAL MONUMENTS IN FRANCE.  
SUMMARY.

*France has a special corps of architects to whom the preservation of historic monuments is entrusted. Their training is in the first place that required of all architects; a specialist course follows. The future architect for Historic Monuments follows a high-level course on the history of the construction and preservation of ancient monuments.*

*While they are still attending these courses, most of the students work with architects for Historic Monuments, so that they are able to study at first hand the problems raised by the restoration of ancient monuments. At the end of the course successful examinees are awarded a diploma.*

*In France work on ancient monuments is under the guidance of the Head Architects for Historic Monuments. This is a body of forty architects. In order to be accepted for this post it is necessary to succeed in a very rigorous selection procedure; on average there are about forty candidates for every four appointments.*

*In his various tasks the Head Architect for Historic Monuments is assisted by a departmental architect who has also achieved his position only after a similar selection procedure.*